

Mirabaud Multi Assets

Fond Commun de Placement (FCP) à
compartiments multiples, Luxembourg

Rapport Annuel, incluant les états
financiers révisés

Au 31 décembre 2023

R.C.S. Luxembourg K1119

La version originale du présent rapport a été rédigée en anglais. En cas d'incohérence entre l'original et la présente traduction, la version anglaise fera foi.

Aucune souscription ne peut être reçue sur base du présent rapport. Les souscriptions ne peuvent être acceptées que sur la base du dernier prospectus accompagné des Documents d'Information Clés ("DICs"), du dernier rapport annuel, incluant les états financiers révisés, ou du dernier rapport semi-annuel, si celui-ci est plus récent que le rapport annuel.

Table des matières

Organisation du Fonds	2
Informations aux Porteurs de Parts	4
Rapport de Gestion	5
Rapport du Réviseur d'Entreprises Agréé	7
Etats Financiers	
Etat des Actifs Nets	10
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets	11
Nombre de Parts en Circulation et Actif Net par Part	12
Compartiment : Mirabaud Multi Assets - Flexible	
Etat du Portefeuille-Titres et Autres Actifs Nets	13
Répartitions par Type d'Actifs et par Pays du Portefeuille-Titres	14
Compartiment : Mirabaud Multi Assets - Cautious	
Etat du Portefeuille-Titres et Autres Actifs Nets	15
Répartitions par Type d'Actifs et par Pays du Portefeuille-Titres	16
Notes aux Etats Financiers	17
Performance (non révisé)	25
Autres Informations aux Porteurs de Parts (non révisé)	26

Organisation du Fonds

Société de Gestion

Mirabaud Asset Management (Europe) S.A.
6B, rue du Fort Niedergruenewald
L-2226 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg

Conseil d'Administration de la Société de Gestion

M. Lionel AESCHLIMANN
PDG Gestion d'actifs
Mirabaud Asset Management (Suisse) SA
29, boulevard Georges-Favon
CH-1204 Genève
Suisse

M. François LEYSS
Directeur des opérations Groupe
Mirabaud & Cie SA
29, boulevard Georges-Favon
CH-1204 Genève
Suisse

M. Jérôme WIGNY
Associé
Elvinger Hoss Prussen
2, place Winston Churchill
L-1340 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg

M. Pascal LECLERC
Administrateur indépendant
SAGICAP
31, rue de Hollerich
L-1741 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg

Dirigeants de la Société de Gestion

M. Emmanuel COGELS
Mirabaud Asset Management (Europe) S.A.
6B, rue du Fort Niedergruenewald
L-2226 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg
(Jusqu'au 31 octobre 2023)

Mme Maria Rita TORRE
Mirabaud Asset Management (Europe) S.A.
6B, rue du Fort Niedergruenewald
L-2226 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg
(Jusqu'au 15 juillet 2023)

M. Pascal LECLERC
SAGICAP
31, rue de Hollerich
L-1741 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg

M. Arnaud BOUTEILLER
Mirabaud Asset Management (Europe) S.A.
6B, rue du Fort Niedergruenewald
L-2226 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg
(Depuis le 23 février 2023)

M. Nicolas THOMAS
Mirabaud Asset Management (Europe) S.A.
6B, rue du Fort Niedergruenewald
L 2226 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg
(Depuis le 2 octobre 2023)

Mme Emma BAUVEZ
6B, rue du Fort Niedergruenewald
L 2226 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg
(Depuis le 2 octobre 2023)

M. Stéphane LICHT
6B, rue du Fort Niedergruenewald
L 2226 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg
(Depuis le 2 janvier 2024)

Gestionnaire

Mirabaud Asset Management (Suisse) SA
29, boulevard Georges-Favon
CH-1204 Genève
Suisse

Organisation du Fonds (continued)

Banque dépositaire

Banque Pictet & Cie (Europe) AG, succursale de
Luxembourg (anciennement Pictet & Cie (Europe)
S.A., jusqu'au 25 mai 2023)
15A, avenue J.-F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg

Agent administratif, Agent payeur et Agent de transfert et de registre

FundPartner Solutions (Europe) S.A.
15, avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg

Représentant en Suisse

Mirabaud Asset Management (Suisse) SA
29, boulevard Georges-Favon
CH-1204 Genève
Suisse

Agent payeur en Suisse

Mirabaud & Cie SA
29, boulevard Georges-Favon
CH-1204 Genève
Suisse

Réviseur d'entreprises indépendant agrée du Fonds

Ernst & Young S.A.
35E, avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg

Contrepartie sur contrats de change à terme (note 8)

Bank Pictet & Cie (Europe) AG

Informations aux Porteurs de Parts

Mirabaud Multi Assets (le "Fonds") est inscrit sur la liste officielle des organismes de placement collectif régis par la partie I de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectif, telle que modifiée (la "Loi"). La Société de Gestion est inscrite sous le numéro B160383 au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, auprès duquel des copies des documents susmentionnés peuvent être obtenues. Le Fonds publie un rapport annuel incluant les états financiers révisés au 31 décembre, ainsi qu'un rapport semestriel non révisé au 30 juin de chaque année.

Les demandes de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçues par l'Agent de registre et de transfert ou par la Société de Gestion avant 12h00 (heure de Luxembourg) le jour ouvré qui précède un jour d'évaluation.

Tous les rapports annuels, y compris les états financiers révisés au 31 décembre, ainsi que les rapports semestriels non révisés au 30 juin, accompagnés du Règlement de gestion, du prospectus complet et des Documents d'information clé ("DIC"), sont tenus gratuitement à la disposition des Porteurs de parts aux sièges sociaux respectifs de la Société de Gestion et de l'Agent administratif ainsi qu'auprès du Représentant en Suisse.

Les Porteurs de parts peuvent obtenir gratuitement le détail des changements intervenus dans la composition des portefeuilles-titres au siège social de l'Agent administratif, de la Banque dépositaire et de la Société de Gestion ainsi qu'auprès du Représentant en Suisse du Fonds.

Toute modification apportée au Règlement de gestion est publiée dans le Recueil électronique des sociétés et associations du Grand-Duché de Luxembourg.

Rapport de Gestion

Mirabaud Multi Assets - Flexible et Mirabaud Multi Assets - Cautious

En 2023, les taux d'intérêt ont atteint leur niveau le plus élevé en plus de 10 ans sur les marchés obligataires internationaux, mettant fin à une période de taux d'intérêt nuls ou négatifs. Le rendement des emprunts d'Etat américains à 10 ans a brièvement atteint les 5%, provoquant de fortes tensions dans le système financier : en mars, un vent de panique temporaire mais violent a fait plonger plusieurs banques régionales américaines ainsi que le maillon faible du système bancaire européen, Credit Suisse.

Sur le plan économique, la récession que beaucoup attendaient ne s'est pas matérialisée. L'économie américaine a bien résisté, en grande partie grâce à la politique budgétaire extrêmement expansionniste du gouvernement Biden. De son côté, la Chine reste en proie à une crise immobilière, qui paralyse l'envie d'investir et de consommer des ménages et des entreprises et pousse le pays vers la déflation. Les banques centrales du monde entier ont obtenu des résultats bien réels dans la lutte contre l'inflation, la hausse des prix à la consommation ayant progressivement diminué au cours de l'année.

Les marchés financiers internationaux se sont stabilisés en 2023 et, dans l'ensemble, l'année a été bonne pour les portefeuilles mixtes, qui ont profité à la fois de la hausse des actions et des obligations. Au quatrième trimestre en particulier, les attentes des investisseurs en matière d'inflation et, par conséquent, les taux d'intérêt ont sensiblement baissé, ce qui a soutenu tous les placements à risque. Sur l'année, l'ensemble des classes d'actifs, à l'exception des matières premières, ont apporté une contribution positive à la performance en monnaie locale.

Les marchés boursiers mondiaux ont signé une performance exceptionnelle, en particulier les actions américaines et japonaises. Le marché américain a profité d'une envolée des cours des "Sept Magnifiques" (Apple, Microsoft, Amazon, Alphabet, Meta, Tesla, Nvidia) et du battage médiatique entourant l'intelligence artificielle, ce qui s'est reflété également dans les performances sectorielles : les technologies et services de communication ont mené la danse, tandis que les secteurs de l'énergie et des services aux collectivités sont restés à la traîne. Les marchés émergents ont été plombés par la performance atone du marché boursier chinois, le boom tant attendu après la fin de la politique "zéro Covid" ne s'étant pas concrétisé.

Après deux années mouvementées pour les marchés obligataires, les titres à revenu fixe pourraient sortir gagnants en 2024. Les rendements obligataires n'avaient plus été aussi hauts depuis plusieurs dizaines d'années et expliquent l'essentiel de la performance des obligations souveraines et des obligations de haute qualité à moyen et long terme.

Les taux d'intérêt réels se sont normalisés et le rendement corrigé du risque des obligations est désormais très attrayant, quel que soit le scénario économique envisagé. Dans la mesure où les risques de croissance devraient selon nous l'emporter sur les risques d'inflation l'année prochaine, les obligations à long terme pourraient également offrir une couverture intéressante contre les risques de récession.

La dette à court terme offre elle aussi des rendements généreux. Toutefois, sur un horizon d'investissement plus long, le risque de réinvestissement reste élevé en cas de baisse des taux d'intérêt. Il est important de rappeler que lorsque les banques centrales assouplissent leur politique monétaire, elles procèdent généralement à des coupes rapides et drastiques.

A l'approche de 2024, nous privilégions les valeurs défensives de qualité en cette fin de cycle. Nous attendons un ralentissement de la croissance au niveau mondial à mesure que l'impact du resserrement monétaire se fera pleinement sentir sur l'activité. Malgré l'augmentation des marges permise par l'atténuation des pressions sur le coût de la main-d'œuvre, il sera difficile pour les actions d'atteindre la croissance de 10% du bénéfice par action qu'espèrent actuellement les investisseurs. A noter également que la prime de risque aux Etats-Unis est à son niveau le plus bas depuis plusieurs années, ce qui offre un certain potentiel de hausse pour les marchés actions. Les valeurs de croissance devraient continuer de surperformer grâce à une solide capacité bénéficiaire, tout comme les actions américaines, compte tenu de leur forte exposition aux valeurs technologiques. Quant à l'intelligence artificielle, elle devrait également continuer à avoir un impact positif sur les revenus en 2024.

Les performances passées ne constituent pas une garantie des performances futures.

Les données relatives à la performance ne tiennent pas compte des frais et charges découlant de l'émission et du rachat de parts.

Rapport de Gestion (continued)

Dans un deuxième temps, la tendance qu'a l'inflation à se rapprocher de l'objectif des banques centrales permettra une réduction des taux directeurs, à la suite de quoi un nouveau cycle s'amorcera pour l'économie. Ce scénario profitera aux valeurs cycliques. Les petites et moyennes capitalisations devraient commencer à surperformer avec la baisse des taux d'intérêt et l'accélération de la croissance du crédit, probablement au cours du second semestre de l'année. Quoi qu'il en soit, le retour de l'inflation aux niveaux cibles sera indispensable pour que les banques centrales puissent à nouveau réduire leurs taux directeurs afin de réveiller la croissance, et d'éliminer ainsi une source importante de pression baissière sur les multiples.

De nombreux défis nous attendent en 2024, mais la fin du cycle actuel ne devrait pas trop abîmer l'économie. Les marchés actions et les actifs à risque nous semblent en mesure de résister à ce ralentissement.

Les portefeuilles Mirabaud Multi-Assets - Flexible (classe I) et Mirabaud Multi-Assets - Cautious (classe I) ont clôturé l'année dans le vert, avec +9.07% et +5.20% respectivement.

Des informations sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales et/ou les investissements durables sont disponibles dans la section Autres informations aux Porteurs de parts (non révisées) du rapport annuel.

Janvier 2024

Etabli par le Gestionnaire

Approuvé par le Conseil d'Administration de la Société de Gestion

Rapport du Réviseur d'Entreprises Agréé

Aux Porteurs de parts de
Mirabaud Multi Assets
15, avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

Opinion

Nous avons révisé les états financiers de Mirabaud Multi Assets (la "Société") et de chacun de ses compartiments, qui se composent de l'état des actifs nets et de l'état du portefeuille-titres et autres actifs nets au 31 décembre 2023, de l'état des opérations et des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé à cette date, ainsi que des notes relatives aux états financiers, y compris une synthèse des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers annexés donnent une image fidèle et sincère de la situation financière de la Société et de chacun de ses compartiments au 31 décembre 2023 et des résultats de leurs opérations et des variations de leurs actifs nets pour l'exercice clôturé à cette date, conformément aux dispositions législatives et réglementaires du Luxembourg relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers.

Fondement de notre opinion

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la "Loi du 23 juillet 2016") et aux Normes internationales d'audit ("NIA"), telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier ("CSSF"). Nos responsabilités en vertu de la Loi du 23 juillet 2016 et des NIA sont plus amplement décrites dans la section de notre rapport intitulée "Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé à l'égard de l'audit des états financiers". Nous sommes en outre indépendants de la Société conformément au Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable ("Code IESBA"), tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF, ainsi qu'aux exigences éthiques pertinentes dans le cadre de notre audit des états financiers, et nous avons satisfait à nos responsabilités éthiques en vertu de ces exigences. Nous estimons que les éléments de vérification que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour constituer la base de notre opinion.

Autres informations

Le Conseil d'Administration de la Société de Gestion de la Société (le "Conseil d'Administration") est responsable des autres informations. Les autres informations incluent les informations contenues dans le rapport annuel mais pas les états financiers et notre rapport du réviseur d'entreprises agréé à ce sujet.

Notre avis sur ces états financiers ne concerne pas les autres informations et nous n'exprimons aucune forme de conclusion d'assurance à ce sujet.

Dans le cadre de notre vérification des états financiers, notre responsabilité est de lire les autres informations et, ce faisant, de considérer si les autres informations sont matériellement incohérentes avec les états financiers ou les connaissances que nous avons acquises dans le cadre de la vérification, ou si elles semblent présenter des anomalies significatives. Si, en fonction du travail que nous avons effectué, nous concluons qu'il existe une anomalie significative de ces autres informations, nous sommes tenus de le signaler. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Rapport du Réviseur d'Entreprises Agréé (suite)

Responsabilités du Conseil d'Administration de la Société à l'égard des états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers, conformément aux exigences législatives et réglementaires du Luxembourg en la matière et du contrôle interne que le Conseil d'Administration jugera nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant aucune anomalie majeure frauduleuse ou involontaire.

Dans le cadre de l'établissement des états financiers, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de la Société et de chacun de ses compartiments à poursuivre leurs activités, de communiquer, s'il y a lieu, des informations liées à la continuité des activités et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, à moins qu'il n'ait l'intention de liquider la Société ou l'un de ses compartiments ou de mettre un terme à leurs activités, ou qu'il ne puisse objectivement faire autrement.

Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et d'établir un rapport du réviseur d'entreprises agréé dans lequel nous faisons part de notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau d'assurance élevé, mais non une garantie qu'un audit effectué conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux NIA, telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, permettra toujours de détecter une anomalie significative, le cas échéant. Les anomalies peuvent résulter d'une fraude ou d'une erreur, et elles sont considérées comme significatives si, individuellement ou collectivement, elles sont raisonnablement susceptibles d'influer sur les décisions économiques prises par les utilisateurs sur la base de ces états financiers.

Dans le cadre d'un audit effectué conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux NIA, telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons un jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. En outre, nous :

- identifions et évaluons les risques d'anomalies significatives dans les états financiers, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs, définissons et appliquons des procédures d'audit adaptées à ces risques et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour étayer notre opinion. Le risque de ne pas détecter une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que dans le cas d'une anomalie due à une erreur, car la fraude peut impliquer une collusion, une falsification, des omissions intentionnelles, de fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- appréhendons les aspects du contrôle interne pertinents dans le cadre de l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;
- Evaluons l'adéquation des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables et des informations connexes fournies par le Conseil d'Administration ;

Rapport du Réviseur d'Entreprises Agréé (suite)

- formulons une conclusion quant à savoir si l'application du principe comptable de continuité d'exploitation par le Conseil d'Administration de la Société est pertinente et, à la lumière des éléments probants recueillis, s'il existe une incertitude importante quant aux événements ou aux conditions susceptibles de remettre en cause la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous arrivons à la conclusion qu'il existe une incertitude importante, nous sommes tenus d'attirer l'attention, dans notre rapport du réviseur d'entreprises agréé, sur les informations correspondantes figurant dans les états financiers ou, si ces informations ne sont pas pertinentes, de modifier notre opinion. Nos conclusions sont fondées sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date du rapport du réviseur d'entreprises agréé. Cependant, des conditions ou événements futurs peuvent amener la Société à cesser ses activités ;
- évaluons la présentation générale, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies, et déterminons si les états financiers reflètent les opérations et les événements sous-jacents dans le sens d'une présentation fidèle.

Nous communiquons avec les personnes en charge de la gouvernance en ce qui concerne, entre autres, la portée et le calendrier prévus de l'audit ainsi que les constatations importantes en découlant, s'agissant notamment de tout dysfonctionnement important dans le contrôle interne que nous aurions identifié au cours de notre audit.

Ernst & Young
Société anonyme
Cabinet de révision agréé

Isabelle Nicks

Luxembourg, le 26 mars 2024

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023

	CONSOLIDE	Mirabaud Multi Assets - Flexible	Mirabaud Multi Assets - Cautious
	EUR	EUR	EUR
ACTIF			
Portefeuille-titres au coût d'acquisition	42,799,743.81	22,583,146.61	20,216,597.20
Plus/(Moins)-value nette non réalisée sur investissements	1,786,521.28	1,055,174.31	731,346.97
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation (note 3.c)	44,586,265.09	23,638,320.92	20,947,944.17
Avoirs en banque (notes 3.c, 3.d)	8,557,279.70	4,237,243.87	4,320,035.83
Intérêts à recevoir, nets	1,202.46	726.30	476.16
	53,144,747.25	27,876,291.09	25,268,456.16
PASSIF EXIGIBLE			
Découvert bancaire (notes 3.c, 3.d)	584,365.23	0.00	584,365.23
Commission de gestion à payer (note 4)	46,398.59	21,807.07	24,591.52
Commission forfaitaire à payer (note 5)	24,123.20	11,906.85	12,216.35
Taxe d'abonnement à payer (note 6)	6,467.27	3,364.97	3,102.30
Moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme (note 8)	8,674.56	4,980.84	3,693.72
	670,028.85	42,059.73	627,969.12
TOTAL DES ACTIFS NETS AU 31 DECEMBRE 2023	52,474,718.40	27,834,231.36	24,640,487.04
TOTAL DES ACTIFS NETS AU 31 DECEMBRE 2022	73,104,004.39	31,239,385.15	41,864,619.24
TOTAL DES ACTIFS NETS AU 31 DECEMBRE 2021	107,696,043.68	42,893,539.04	64,802,504.64

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2023

	CONSOLIDE	Mirabaud Multi Assets - Flexible	Mirabaud Multi Assets - Cautious
	EUR	EUR	EUR
ACTIFS NETS AU DEBUT DE L'EXERCICE	73,104,004.39	31,239,385.15	41,864,619.24
REVENUS			
Dividendes, nets (note 3.f)	481,863.07	200,043.58	281,819.49
Intérêts sur les obligations, nets (note 3.f)	177,828.38	62,727.21	115,101.17
Intérêts bancaires	858,845.87	458,594.43	400,251.44
	1,518,537.32	721,365.22	797,172.10
DEPENSES			
Commission de gestion (note 4)	674,036.17	302,102.16	371,934.01
Commission forfaitaire (note 5)	220,274.02	102,041.24	118,232.78
Intérêts bancaires payés	14,762.17	9,695.02	5,067.15
Frais de transaction (note 3.g)	40,560.14	20,569.61	19,990.53
	949,632.50	434,408.03	515,224.47
REVENUS/(PERTES) NET(TE) DES INVESTISSEMENTS	568,904.82	286,957.19	281,947.63
Bénéfice/(perte) net(te) réalisé(e) sur ventes de titres	(948,225.47)	(404,176.07)	(544,049.40)
Bénéfice/(perte) net(te) réalisé(e) sur change	(483,464.59)	(251,673.01)	(231,791.58)
Bénéfice/(perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme	(4,152.42)	837.02	(4,989.44)
Bénéfice/(perte) net(te) réalisé(e) sur contrats futures	2,185,640.83	1,465,001.43	720,639.40
BENEFICE/(PERTE) NET(TE) REALISE(E)	1,318,703.17	1,096,946.56	221,756.61
Variation de la plus/(moins)-value nette non réalisée :			
- sur portefeuille-titres	2,324,933.96	1,270,147.60	1,054,786.36
- sur contrats de change à terme	(2,391.09)	(1,865.69)	(525.40)
AUGMENTATION/(DIMINUTION) DES ACTIFS NETS PROVENANT DES OPERATIONS	3,641,246.04	2,365,228.47	1,276,017.57
Souscriptions de parts en espèces	17,002,066.70	14,808,099.12	2,193,967.58
Rachats de parts en espèces	(41,259,071.59)	(20,572,131.75)	(20,686,939.84)
Ecart de conversion*	(13,527.14)	(6,349.63)	(7,177.51)
ACTIFS NETS EN FIN D'EXERCICE	52,474,718.40	27,834,231.36	24,640,487.04

* L'écart mentionné ci-dessus résulte des fluctuations des taux de conversion en devise sur les différents postes afférents aux classes d'actions libellées dans une autre devise que la devise du compartiment entre le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2023.

Nombre de Parts en Circulation et Actif Net par Part

Compartment Classe	Devise	Nombre de Parts en Circulation 31.12.2023	Actif Net par Part 31.12.2023	Actif Net par Part 31.12.2022	Actif Net par Part 31.12.2021
Mirabaud Multi Assets - Flexible					
A Cap-EUR	EUR	105,545.15	129.86	119.87	137.29
AH Cap-USD	USD	7,656.00	100.73	91.15	102.10
I Cap-EUR	EUR	12,349.87	119.49	109.55	124.65
N Cap-EUR	EUR	108,262.07	110.42	101.30	115.35
Mirabaud Multi Assets - Cautious					
A Cap-EUR	EUR	192,240.04	106.74	102.14	113.41
I Cap-EUR	EUR	1,211.16	98.59	93.72	103.40
N Cap-EUR	EUR	33,870.06	102.05	97.08	107.18
NH Cap-USD	USD	6,161.00	97.84	91.23	98.69

Etat du Portefeuille-Titres et Autres Actifs Nets au 31 décembre 2023 (exprimé en EUR)

Devise	Quantité	Description	Valeur d'Evaluation (note 3.c) EUR	% des Actifs Nets
Parts d'Organismes de Placement Collectif				
Irlande				
EUR	13,000.00	Ishares - Euro Corporate Bond Large Cap EUR	1,612,325.00	5.79
EUR	22,700.00	Ishares Barclays Euro Corporate Bond	2,737,279.50	9.83
EUR	41,600.00	Ishares III - Euro Aggregate Bond ETF EUR	4,563,936.00	16.41
EUR	44,000.00	SPDR Refinitiv Global Convertible Bond EUR ETF	1,590,336.00	5.71
EUR	78,000.00	SSGA SPDR Euro I - Barclays Euro Aggregate Bond ETF	4,309,656.00	15.49
EUR	32,000.00	Vanguard - Eurozone Government Bond UCITS ETF	748,160.00	2.69
			15,561,692.50	55.92
Luxembourg				
USD	9,000.00	Amundi IS - ETF MSCI EM Asia USD	290,494.62	1.04
USD	3,200.00	Collection - US Core Equity N USD - Acc -	305,066.66	1.10
EUR	10,800.00	LIF - Ultra Long Duration Euro Government	905,590.80	3.25
EUR	4,500.00	Lyxor EuroMTS 7-10Y Investment Grade C-EUR	739,215.00	2.66
EUR	10,000.00	Lyxor IF - Core STOXX Europe 600 -Acc.-	2,177,500.00	7.82
EUR	2,500.00	Mirabaud - Global Climate Bond I EUR -Acc-	226,575.00	0.81
CHF	1,600.00	Pictet - Short-Term Money Market CHF I	205,645.13	0.74
			4,850,087.21	17.42
Suisse				
USD	7,100.00	Ishares VII - Core S&P 500 USD ETF	3,226,541.21	11.59
			3,226,541.21	11.59
Total Parts d'Organismes de Placement Collectif			23,638,320.92	84.93
Total du Portefeuille-Titres (Coût EUR 22,583,146.61)			23,638,320.92	84.93
Avoirs en banque			4,237,243.87	15.22
Autres Passifs Nets			(41,333.43)	(0.15)
Total des Actifs Nets			27,834,231.36	100.00

Répartitions par Type d'Actifs et par Pays du Portefeuille-Titres au 31 décembre 2023

Répartition par Type d'Actifs	% du portefeuille	% des Actifs Nets	Répartition par Pays	% du portefeuille	% des Actifs Nets
Parts d'Organismes de Placement Collectif	100.00	84.93	Irlande	65.83	55.92
	100.00	84.93	Luxembourg	20.52	17.42
			Suisse	13.65	11.59
				100.00	84.93

Positions principales		Valeur de Marché EUR	% des Actifs Nets
Ishares III - Euro Aggregate Bond ETF EUR	Parts d'Organismes de Placements Collectifs - Revenu fixe	4,563,936.00	16.41
SSGA SPDR Euro I - Barclays Euro Aggregate Bond ETF	Parts d'Organismes de Placements Collectifs - Revenu fixe	4,309,656.00	15.49
Ishares VII - Core S&P 500 USD ETF	Parts d'Organismes de Placements Collectifs - Action	3,226,541.21	11.59
Ishares Barclays Euro Corporate Bond	Parts d'Organismes de Placements Collectifs - Revenu fixe	2,737,279.50	9.83
Lyxor IF - Core STOXX Europe 600 -Acc.-	Parts d'Organismes de Placements Collectifs - Action	2,177,500.00	7.82
Ishares - Euro Corporate Bond Large Cap EUR	Parts d'Organismes de Placements Collectifs - Revenu fixe	1,612,325.00	5.79
SPDR Refinitiv Global Convertible Bond EUR ETF	Parts d'Organismes de Placements Collectifs - Obligation	1,590,336.00	5.71
LIF - Ultra Long Duration Euro Government	Parts d'Organismes de Placements Collectifs - Action	905,590.80	3.25
Vanguard - Eurozone Government Bond UCITS ETF	Parts d'Organismes de Placements Collectifs - Obligation	748,160.00	2.69
Lyxor EuroMTS 7-10Y Investment Grade C-EUR	Parts d'Organismes de Placements Collectifs - Revenu fixe	739,215.00	2.66

Etat du Portefeuille-Titres et Autres Actifs Nets au 31 décembre 2023 (exprimé en EUR)

Devise	Quantité	Description	Valeur d'Evaluation (note 3.c) EUR	% des Actifs Nets
Parts d'Organismes de Placement Collectif				
Irlande				
EUR	18,000.00	Ishares - Euro Corporate Bond Large Cap EUR	2,232,450.00	9.06
EUR	24,800.00	Ishares Barclays Euro Corporate Bond	2,990,508.00	12.14
EUR	44,300.00	Ishares III - Euro Aggregate Bond ETF EUR	4,860,153.00	19.72
EUR	49,000.00	SPDR Refinitiv Global Convertible Bond EUR ETF	1,771,056.00	7.19
EUR	88,000.00	SSGA SPDR Euro I - Barclays Euro Aggregate Bond ETF	4,862,176.00	19.72
EUR	66,000.00	Vanguard - Eurozone Government Bond UCITS ETF	1,543,080.00	6.26
			18,259,423.00	74.09
Luxembourg				
USD	10,000.00	Amundi IS - ETF MSCI EM Asia USD	322,771.81	1.31
USD	3,200.00	Collection - US Core Equity N USD - Acc -	305,066.66	1.24
EUR	10,700.00	LIF - Ultra Long Duration Euro Government	897,205.70	3.64
EUR	4,600.00	Lyxor EuroMTS 7-10Y Investment Grade C-EUR	755,642.00	3.07
EUR	4,500.00	Mirabaud - Global Climate Bond I EUR -Acc-	407,835.00	1.66
			2,688,521.17	10.92
Total Parts d'Organismes de Placement Collectif			20,947,944.17	85.01
Total du Portefeuille-Titres (Coût EUR 20,216,597.20)			20,947,944.17	85.01
Avoirs en banque			4,320,035.83	17.53
Découvert bancaire			(584,365.23)	(2.37)
Autres Passifs Nets			(43,127.73)	(0.17)
Total des Actifs Nets			24,640,487.04	100.00

Répartitions par Type d'Actifs et par Pays du Portefeuille-Titres au 31 décembre 2023

Répartition par Type d'Actifs	% du portefeuille	% des Actifs Nets	Répartition par Pays	% du portefeuille	% des Actifs Nets
Parts d'Organismes de Placement Collectif	100.00	85.01	Irlande	87.16	74.09
	100.00	85.01	Luxembourg	12.84	10.92
				100.00	85.01

Positions principales		Valeur de Marché EUR	% des Actifs Nets
SSGA SPDR Euro I - Barclays Euro Aggregate Bond ETF	Parts d'Organismes de Placements Collectifs - Revenu fixe	4,862,176.00	19.72
Ishares III - Euro Aggregate Bond ETF EUR	Parts d'Organismes de Placements Collectifs - Revenu fixe	4,860,153.00	19.72
Ishares Barclays Euro Corporate Bond	Parts d'Organismes de Placements Collectifs - Revenu fixe	2,990,508.00	12.14
Ishares - Euro Corporate Bond Large Cap EUR	Parts d'Organismes de Placements Collectifs - Revenu fixe	2,232,450.00	9.06
SPDR Refinitiv Global Convertible Bond EUR ETF	Parts d'Organismes de Placements Collectifs - Obligation	1,771,056.00	7.19
Vanguard - Eurozone Government Bond UCITS ETF	Parts d'Organismes de Placements Collectifs - Obligation	1,543,080.00	6.26
LIF - Ultra Long Duration Euro Government	Parts d'Organismes de Placements Collectifs - Action	897,205.70	3.64
Lyxor EuroMTS 7-10Y Investment Grade C-EUR	Parts d'Organismes de Placements Collectifs - Revenu fixe	755,642.00	3.07
Mirabaud - Global Climate Bond I EUR -Acc-	Parts d'Organismes de Placements Collectifs - Revenu fixe	407,835.00	1.66
Amundi IS - ETF MSCI EM Asia USD	Parts d'Organismes de Placements Collectifs - Action	322,771.81	1.31

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2023

Note 1 - Généralités

Mirabaud Multi Assets (le "Fonds") est un Fonds Commun de Placement ("FCP") à compartiments multiples de droit luxembourgeois, constitué conformément à la Loi en vertu du Règlement de gestion approuvé par la Société de Gestion et la Banque dépositaire avec effet au 1^{er} décembre 2010 et publié au Mémorial du Grand-Duché de Luxembourg le 26 janvier 2011, après avoir été enregistré au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg le 11 janvier 2011.

Le Règlement de gestion a été modifié avec effet au 27 juillet 2015 et publié pour la dernière fois au Mémorial à cette même date.

Depuis le 23 septembre 2016, conformément à la loi luxembourgeoise du 27 mai 2016, le Fonds est inscrit au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro K1119.

Au 31 décembre 2023, le Fonds compte deux compartiments actifs :

- Mirabaud Multi Assets - Flexible
- Mirabaud Multi Assets - Cautious

Note 2 - Parts du Fonds

Au sein d'un compartiment, le Conseil d'Administration de la Société de Gestion peut créer des classes de parts dotées d'une ou plusieurs caractéristiques particulières, telles que, par exemple, une structure de commission de souscription et/ou de rachat spécifique, une structure de commission de gestion spécifique, une politique spécifique en matière de dividendes, des conditions d'éligibilité imposées aux investisseurs ou toute autre caractéristique spécifiée dans la fiche d'information relative au compartiment concerné.

Toutes les parts appartenant à la même classe comporteront les mêmes droits.

Les compartiments Mirabaud Multi Assets - Flexible et Mirabaud Multi Assets - Cautious émettent quatre classes de parts de capitalisation : les classes A, I, N et Z. Les parts de la Classe A sont accessibles à tous les investisseurs. Les parts de classe I sont réservées aux investisseurs institutionnels au sens de la loi luxembourgeoise. Les parts de classe N sont réservées aux clients d'intermédiaires financiers ou de plateformes dans le contexte d'un accord de gestion basé sur des commissions, d'un accord de conseil en investissement indépendant basé sur des commissions ou d'un accord de prestation d'autres services en investissement dans le cadre desquels l'intermédiaire financier ou la plateforme ne peut bénéficier de mesures incitatives en vertu de la loi applicable ou des modalités de l'accord, ou à d'autres Porteurs de parts tels que déterminés par le Conseil d'Administration de la Société de Gestion à son entière discrétion. Les parts de la classe Z sont réservées aux investisseurs ayant conclu un accord spécifique avec la Société de Gestion ou l'une de ses sociétés affiliées. Les parts de ces compartiments sont émises sous forme nominative.

Note 3 - Principales méthodes comptables

a. Présentation des états financiers

Les états financiers du Fonds sont établis conformément aux principes comptables luxembourgeois régissant les Organismes de placement collectif ("OPC").

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2023 (suite)

b. Etats financiers consolidés

Les états financiers consolidés du Fonds sont établis en euros et correspondent à la somme des postes correspondants dans les états financiers de chaque compartiment, le cas échéant, convertis en euros au taux de change en vigueur à la date de reporting.

c. Evaluation du portefeuille-titres

Les titres admis à la cote officielle d'une bourse ou négociés sur un autre marché réglementé sont évalués sur la base du dernier cours connu, pour autant qu'il soit représentatif.

Les titres qui ne sont ni cotés en bourse ni négociés sur un autre marché réglementé ainsi que les titres cotés dont le dernier cours connu n'est pas représentatif, sont évalués sur la base de leur valeur probable de liquidation, estimée avec prudence et bonne foi.

La valeur des espèces en caisse ou en banque, effets et billets payables à vue et montants à recevoir, dépenses payées d'avance, dividendes et intérêts déclarés ou venus à échéance mais non encore reçus correspondra à leur valeur nominale, sauf s'il s'avère improbable que celle-ci puisse être perçue, auquel cas la valeur de ces actifs sera déterminée en retranchant un montant jugé adéquat par le Conseil d'Administration de la Société de Gestion pour refléter leur valeur réelle.

Les soldes de liquidités comprennent les dépôts à vue détenus auprès de divers établissements financiers.

Les instruments du marché monétaire sont évalués selon la méthode du coût amorti, à leur valeur nominale majorée des intérêts courus, le cas échéant, ou selon une évaluation à la valeur de marché.

Les parts/actions d'organismes de placement collectif de type ouvert sont évaluées sur la base de la dernière valeur nette d'inventaire publiée par ces OPC ou de la valeur estimée la plus proche à la date d'évaluation du compartiment concerné.

Les titres de sociétés non cotées en bourse ou sur un marché réglementé peuvent être évalués selon une méthode définie de bonne foi par le Conseil d'Administration de la Société de Gestion sur la base des derniers états financiers annuels révisés disponibles et/ou en fonction d'événements récents susceptibles d'influer sur la valeur du titre en question et/ou de toute autre évaluation disponible. Le choix de la méthode et les moyens mis en œuvre pour l'évaluation dépendent de la pertinence estimée des données disponibles. Si le Conseil d'Administration de la Société de Gestion estime que le prix ainsi obtenu ne reflète pas la valeur probable de liquidation d'un titre, il l'évaluera avec prudence et de bonne foi sur la base de sa valeur probable de liquidation.

d. Instruments dérivés

Les instruments financiers à terme (futures et forwards) et les contrats d'options qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé ou en bourse sont évalués à leur valeur de liquidation déterminée conformément aux règles définies de bonne foi par le Conseil d'Administration de la Société de Gestion selon des critères uniformes pour chaque type de contrat. Les futures et les contrats d'options négociés sur un marché réglementé ou en bourse seront évalués sur la base du cours de clôture ou du prix de règlement publié par le marché réglementé ou la bourse qui constitue habituellement le marché principal pour ces contrats.

Les bénéfices ou pertes non réalisé(e)s sur contrats futures résultant de positions ouvertes sont calculé(e)s, le cas échéant, sur la base du dernier cours disponible à la date du bilan et sont comptabilisé(e)s dans l'état des actifs nets et intégrés au poste "avoirs en banque".

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2023 (suite)

Les contrats de change à terme sont évalués au taux de change à terme applicable à la date du bilan pour la période courant jusqu'à leur échéance. Les bénéfices ou pertes non réalisé(e)s résultant de contrats de change à terme sont inscrit(e)s dans l'état des actifs nets.

Les contrats d'options, le cas échéant, sont comptabilisés dans l'état des actifs nets.

e. Conversion des devises

Les comptes de chaque compartiment sont tenus dans la devise dans laquelle sa valeur nette d'inventaire est exprimée et les états financiers sont exprimés dans cette devise.

Le prix d'acquisition des titres achetés dans une devise autre que celle du compartiment concerné est converti dans la devise du compartiment aux taux de change applicables à la date d'acquisition des titres.

Les revenus et les frais libellés dans une devise autre que celle du compartiment concerné sont convertis dans la devise du compartiment aux taux de change en vigueur à la date de la transaction.

A la date du bilan, les valorisations des titres (déterminées de la manière décrite ci-avant), produits à recevoir, dépôts bancaires et dettes libellés dans une devise autre que celle du compartiment concerné sont converties dans la devise du compartiment aux taux de change applicables à cette date, tout écart de change résultant de la conversation des produits à recevoir, des dépôts bancaires et des dettes étant inclus dans la plus(/moins)-value nette de change pour l'exercice.

f. Revenus

Les dividendes, nets de toute retenue à la source, sont comptabilisés à la date de détachement.

Les intérêts sur obligations et investissements sont enregistrés dans l'état des opérations et des variations des actifs nets, nets de toute retenue à la source. Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

g. Frais de transaction

Les frais de transaction représentent les frais afférents aux achats et ventes d'investissements encourus par chaque compartiment. Les frais de transaction comprennent les frais de courtage, les commissions bancaires, les impôts étrangers et autres frais de transaction sur actions. Ils figurent à l'état des opérations et des variations des actifs nets.

Note 4 - Commissions de gestion

En rémunération de ses fonctions, la Société de Gestion reçoit de la part des compartiments concernés une commission de gestion correspondant à 1.20% par an pour les parts A et 0.60% par an pour les parts I et N.

La commission de gestion est payable mensuellement et calculée sur la base des actifs nets moyens du compartiment concerné pour le mois considéré.

En rémunération de leurs services, le Gestionnaire et les Distributeurs recevront de la part de la Société de Gestion une commission de gestion, payable mensuellement et trimestriellement, respectivement, et calculée sur la base des actifs nets moyens du compartiment concerné pour le mois ou le trimestre considéré.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2023 (suite)

Le niveau effectif de la commission de gestion appliquée au 31 décembre 2023 est le suivant :

Compartiments	Classe	Commission de gestion (p.a.)
Mirabaud Multi Assets - Flexible	A Cap-EUR	1.20%
	AH Cap-USD	1.20%
	I Cap-EUR	0.60%
	N Cap-EUR	0.60%
Mirabaud Multi Assets - Cautious	A Cap-EUR	1.20%
	I Cap-EUR	0.60%
	N Cap-EUR	0.60%
	NH Cap-USD	0.60%

La Société de Gestion peut, pour le compte du Fonds, investir dans des parts/actions d'OPCVM et/ou autres OPC, à condition que la commission de gestion versée à la Société de Gestion et/ou à l'OPCVM et/ou à l'autre OPC (à l'exception de toute commission de performance) ne dépasse pas 2.5%.

Note 5 - Commissions forfaitaires

La Société de Gestion est autorisée à percevoir une commission forfaitaire pour couvrir les frais d'exploitation, d'administration et de services, y compris, notamment, les frais de dépôt et de conservation courants payables au dépositaire, les commissions d'administration du fonds (y compris la couverture des classes d'actions, le cas échéant), les frais d'agent de transfert, de registre et les services d'agent payeur et domiciliaire dus à l'Agent Administratif. Le Prospectus du Fonds décrit les autres commissions et frais qui sont également couverts par la commission forfaitaire. Ces commissions sont calculées quotidiennement et payables chaque mois à un taux annuel qui peut varier pour chaque compartiment/classe d'actions du Fonds. La commission forfaitaire couvre également les frais et charges tels que la taxe d'abonnement et les jetons de présence des administrateurs.

Le niveau effectif de la commission forfaitaire appliquée au 31 décembre 2023 est le suivant :

Compartiments	Classe	Commissions forfaitaires (p.a.)
Mirabaud Multi Assets - Flexible	A Cap-EUR	0.33%
	AH Cap-USD	0.33%
	I Cap-EUR	0.26%
	N Cap-EUR	0.33%
Mirabaud Multi Assets - Cautious	A Cap-EUR	0.33%
	I Cap-EUR	0.26%
	N Cap-EUR	0.33%
	NH Cap-USD	0.33%

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2023 (suite)

Note 6 - Taxe d'abonnement

Le Fonds est soumis au Grand-Duché de Luxembourg à une taxe d'abonnement au taux annuel de 0.05% (à l'exception des classes de parts éligibles au taux réduit de 0.01%, comme spécifié dans le Prospectus en vigueur), payable à la fin de chaque trimestre et calculée sur la base de l'actif net du Fonds à la fin du trimestre considéré. La taxe d'abonnement n'est pas applicable pour la partie des actifs nets investis en parts/actions d'autres organismes de placement collectif luxembourgeois pour autant que ces parts ou actions aient déjà été soumises à la taxe d'abonnement.

Note 7 - Total expense ratio ("TER")

Conformément à la Directive de l'Asset Management Association Switzerland ("AMAS") sur le calcul et la publication du TER de placements collectifs de capitaux, telle que modifiée de temps à autre, le Fonds est tenu de publier un TER pour la dernière période de douze mois.

Le TER se définit comme le rapport entre le total des frais d'exploitation (à l'exclusion des coûts de transaction liés à la vente et à l'achat de titres) et la valeur nette d'inventaire moyenne de la classe d'actifs concernée exprimée dans sa devise de référence.

Les compartiments investissant plus de 10% de leurs actifs dans d'autres fonds d'investissement, un TER synthétique est calculé :

- en ajoutant au TER la somme des TER des fonds sous-jacents pondérés selon leur part dans l'actif net du compartiment correspondant à la date de référence. Si l'un des fonds cibles ne publie pas de TER, aucun TER synthétique ne sera calculé pour cette fraction d'investissement.
- en soustrayant l'impact des rétrocessions perçues, calculé en divisant le montant des rétrocessions par la moyenne des actifs.

Pour la période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, le TER et le TER synthétique de chaque classe étaient les suivants :

Compartiments	Classe	TER synthétique	TER annualisé
Mirabaud Multi Assets - Flexible	A Cap-EUR	1.70	1.52
	AH Cap-USD	1.69	1.52
	I Cap-EUR	1.03	0.86
	N Cap-EUR	1.10	0.92
Mirabaud Multi Assets - Cautious	A Cap-EUR	1.72	1.52
	I Cap-EUR	1.06	0.85
	N Cap-EUR	1.13	0.93
	NH Cap-USD	1.12	0.92

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2023 (suite)

Note 8 - Contrats de change à terme

Au 31 décembre 2023, les contrats de change à terme suivants étaient en cours :

Mirabaud Multi Assets - Flexible

Devise	Achat	Devise	Vente	Date d'échéance
USD	739,059.79	EUR	673,163.79	31/01/2024

La moins-value nette non réalisée sur ce contrat au 31 décembre 2023, était de EUR 4,980.84 et figure dans l'état des actifs nets.

Mirabaud Multi Assets - Cautious

Devise	Achat	Devise	Vente	Date d'échéance
USD	548,075.82	EUR	499,208.32	31/01/2024

La moins-value nette non réalisée sur ce contrat au 31 décembre 2023, était de EUR 3,693.72 et figure dans l'état des actifs nets.

Note 9 - Contrats futures

Au 31 décembre 2023, les contrats futures suivants étaient en cours :

Mirabaud Multi Assets - Flexible

	Date d'échéance	Devise	Engagement en EUR
Achat de 15.00 EUR/USD	18/03/2024	USD	-1,875,000.00
Achat de 25.00 Msci Emerging Markets Index	18/03/2024	USD	1,158,444.98
Achat de 2.00 Nasdaq 100 Stock Index	15/03/2024	USD	609,276.42
Achat de 7.00 Nikkei 225	08/03/2024	JPY	752,083.22
Achat de 9.00 S&P 500 Index	15/03/2024	USD	1,943,080.16
Achat de 4.00 Smi Index	15/03/2024	CHF	479,184.53
Achat de 114.00 Stoxx Europe 600 Index	15/03/2024	EUR	2,730,414.00
Achat de 24.00 Stoxx Europe Small 200 Price Index	15/03/2024	EUR	391,668.00

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2023 (suite)

Mirabaud Multi Assets - Cautious

	Date d'échéance	Devise	Engagement en EUR
Achat de 14.00 EUR/USD	18/03/2024	USD	-1,750,000.00
Achat de 9.00 Msci Emerging Markets Index	18/03/2024	USD	417,040.19
Achat de 2.00 Nasdaq 100 Stock Index	15/03/2024	USD	609,276.42
Achat de 3.00 Nikkei 225	08/03/2024	JPY	322,321.38
Achat de 6.00 S&P 500 Index	15/03/2024	USD	1,295,386.77
Achat de 7.00 Smi Index	15/03/2024	CHF	838,572.93
Achat de 70.00 Stoxx Europe 600 Index	15/03/2024	EUR	1,676,570.00
Achat de 12.00 Stoxx Europe Small 200 Price Index	15/03/2024	EUR	195,834.00

Note 10 - Swing Pricing et Commission de dilution

Un compartiment peut subir une réduction de valeur en raison des coûts de transaction occasionnés lors de l'achat et de la vente de ses investissements sous-jacents, mais aussi de l'écart entre le prix d'achat et le prix de vente de ces investissements, un écart causé par les souscriptions, les rachats et/ou les transferts vers et depuis le compartiment. Ce phénomène est connu sous le nom de "dilution". Afin de contrer ce phénomène et de préserver les intérêts des Porteurs de parts, le Conseil d'Administration de la Société de Gestion peut avoir recours au "swing pricing" dans le cadre de sa politique de valorisation quotidienne.

Ainsi, dans certaines circonstances, le Conseil d'Administration de la Société de Gestion peut, à son entière discrétion et en tenant compte du principe d'égalité de traitement entre les Porteurs de parts et de l'intérêt du compartiment concerné, procéder à des ajustements dans le calcul des Valeurs nettes d'inventaire par Part, afin de neutraliser l'impact des frais de transaction et autres lorsque ceux-ci sont jugés importants.

Le Conseil d'Administration de la Société de Gestion peut également choisir de prélever une commission de dilution sur les souscriptions ou les rachats, comme décrit ci-dessous.

Swing Pricing

Si, lors d'un quelconque jour d'évaluation, la valeur totale des transactions sur les Parts d'un compartiment donne lieu à une augmentation ou une diminution nette des Parts au-delà d'un seuil fixé en tant que de besoin par le Conseil d'Administration de la Société de Gestion au titre dudit compartiment (relativement au coût des opérations en bourse pour ce compartiment), la Valeur nette d'inventaire du compartiment sera ajustée par un montant (n'excédant pas 2% de cette Valeur nette d'inventaire) qui reflète, d'une part, les charges fiscales et les frais de transaction estimés qui peuvent être encourus par le compartiment et, d'autre part, l'écart estimé entre cours acheteur et cours vendeur des actifs dans lesquels le compartiment investit. L'ajustement consistera en une addition si le mouvement net résulte en une hausse de toutes les Parts du compartiment, et en une déduction s'il résulte en une diminution.

Au cours de l'exercice clôturé au 31 décembre 2023, les compartiments Mirabaud Multi Assets - Flexible et Mirabaud Multi Assets - Cautious ont eu recours au mécanisme de swing pricing.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2023 (suite)

Commission de dilution

Le Conseil d'Administration de la Société de Gestion est habilité à facturer une "commission de dilution" pouvant atteindre 1% de la VNI applicable au titre des souscriptions et rachats individuels, qui sera affectée au compartiment concerné. Le Conseil d'Administration de la Société de Gestion prendra cette mesure de manière juste et cohérente afin de réduire la dilution et uniquement à cette fin. Une telle commission de dilution ne sera pas applicable en cas de recours au mécanisme de swing pricing.

Au cours de l'exercice clôturé au 31 décembre 2023, aucun compartiment n'a eu recours au mécanisme de commission de dilution.

Note 11 - Nombre de Parts émises, rachetées et en circulation

Compartiment et classe	Début de l'exercice	Nombre de parts émises	Nombre de parts rachetées	Fin de l'exercice
Mirabaud Multi Assets - Flexible				
A Cap-EUR	168,972.12	62,909.30	(126,336.27)	105,545.15
AH Cap-USD	2,196.00	9,526.00	(4,066.00)	7,656.00
I Cap-EUR	20,403.87	106.72	(8,160.72)	12,349.87
N Cap-EUR	84,515.33	59,623.61	(35,876.87)	108,262.07
Mirabaud Multi Assets - Cautious				
A Cap-EUR	292,294.13	849.43	(100,903.52)	192,240.04
I Cap-EUR	1,186.88	126.33	(102.05)	1,211.16
N Cap-EUR	120,371.86	17,245.27	(103,747.07)	33,870.06
NH Cap-USD	2,480.00	4,856.00	(1,175.00)	6,161.00

Note 12 - Conflit russo-ukrainien

En février 2022, un certain nombre de pays (dont les Etats-Unis, le Royaume-Uni, l'Union européenne et la Suisse) ont imposé des sanctions à l'encontre de certaines personnes morales et physiques en Russie à la suite de la décision de la Fédération de Russie de reconnaître officiellement la République populaire de Donetsk et la République populaire de Lougansk. Des nouvelles menaces de sanctions ont visé Moscou après le lancement d'opérations militaires sur le territoire ukrainien le 24 février 2022.

Dans un contexte que les fluctuations des matières premières et des changes rendaient déjà très instable, faisant craindre des répercussions particulièrement néfastes pour les économies du globe, le conflit a fait sensiblement grimper la volatilité sur les marchés.

Bien que, à la date du présent rapport, ni la performance, ni les activités du Fonds n'aient été sensiblement affectées par les événements mentionnés ci-dessus, le Conseil d'Administration de la Société de Gestion continue de surveiller l'évolution de la situation et son impact sur la situation financière du Fonds.

Note 13 - Evénements survenus après la clôture de l'exercice

Aucun événement significatif n'a eu lieu après la clôture de l'exercice.

Performance (non révisé)

Classe	Devise	Performance pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2023	Performance pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2022	Performance pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2021
MIRABAUD MULTI ASSETS - FLEXIBLE				
A Cap-EUR	EUR	8.33%	(12.69)%	3.56%
AH Cap-USD	USD	10.51%	(10.72)%	2.10% (*)
I Cap-EUR	EUR	9.07%	(12.11)%	4.18%
N Cap-EUR	EUR	9.00%	(12.18)%	4.10%
MIRABAUD MULTI ASSETS - CAUTIOUS				
A Cap-EUR	EUR	4.50%	(9.94)%	(2.52)%
I Cap-EUR	EUR	5.20%	(9.36)%	(1.94)%
N Cap-EUR	EUR	5.12%	(9.42)%	(2.01)%
NH Cap-USD	USD	7.25%	(7.56)%	(1.31)% (*)

La performance est calculée conformément à la directive de l'AMAS concernant le calcul et la publication des données de performance des placements collectifs de capitaux, telle que modifiée de temps à autre.

Les performances passées ne préjugent en rien des résultats présents ou futurs. Les données relatives à la performance ne tiennent pas compte des commissions et coûts encourus dans le cadre de l'émission et du rachat de parts.

(*) La performance des classes de parts a été calculée en comparant la valeur nette d'inventaire par part à la date de lancement de la classe de parts avec la valeur nette d'inventaire par part en fin de période.

Autres Informations aux Porteurs de Parts (non révisé)

1. Rémunération des membres de la Société de Gestion

La Société de Gestion s'est dotée d'une Politique de rémunération conforme aux exigences de la Directive 2014/91 de l'UE et de l'Orientation 2016/575 de l'AEMF, laquelle énonce des principes de rémunération qui favorisent et sont cohérents avec une gestion des risques saine et efficace, et qui n'encouragent pas une prise de risque incompatible avec les profils de risque, les règles ou les documents constitutifs des Fonds qu'elle gère. Conformément à ces exigences, la Société de Gestion a identifié des catégories de membres du personnel, y compris les cadres supérieurs, les fonctions de contrôle et tout employé recevant un type quelconque de rémunération, dont les activités professionnelles peuvent avoir une incidence importante sur les profils de risque de la Société de Gestion ou des Fonds qu'elle gère ("les personnes identifiées").

La politique est disponible dans sa version résumée sur le site www.mirabaud-am.com. Une version imprimée du récapitulatif de la Politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande des Actionnaires.

La rémunération totale déclarée au titre de l'exercice au 31 décembre 2023 pour les personnes identifiées de la société s'élève à 20,965.04 EUR, dont 5,367.74 EUR de rémunération variable. Cet élément de rémunération se rapporte aux activités de la Société de Gestion en ce qui concerne le contrôle des fonctions déléguées et des activités de gestion des risques, et n'inclut pas la rémunération des gestionnaires d'investissement délégués. Il représente une proportion de la rémunération totale des personnes identifiées de la Société de Gestion attribuable à tous les Fonds qu'elle gère, en tenant compte des OPCVM et des FIA, par rapport à l'actif net total de la Société.

2. Réglementation relative aux opérations de financement sur titres

Au 31 décembre 2023, le FCP était soumis aux exigences du Règlement (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation. Aucune transaction correspondante n'a toutefois été effectuée au cours de l'exercice auquel les états financiers se rapportent.

3. Informations concernant l'évaluation du risque

Pour tous les compartiments, la méthodologie utilisée aux fins de la surveillance de l'exposition globale découlant du recours aux instruments financiers dérivés est l'approche par les engagements, conformément à la Circulaire 11/512 de la CSSF.

4. Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers ("SFDR")

Au sens du règlement SFDR (règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers), les compartiments ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'ont pas pour objectif l'investissement durable.

Aux fins du règlement "Taxinomie" (règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088), les investissements sous-jacents aux compartiments ne tiennent pas compte des critères de durabilité environnementale des activités économiques définis par l'UE.

